



Différentes mesures sont mises en place au sein des CPAS du pays pour aider les citoyens y compris étudiants jobistes rencontrant des difficultés financières suite à la crise sanitaire.

Il ne faut pas nécessairement être déjà bénéficiaire du CPAS pour en profiter.

A qui s'adressent ces aides ?

Avant tout aux personnes reconnues en étant de besoin après une **analyse individuelle**:

- les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale
- **les étudiants jobistes**
- les travailleurs de l'économie collaborative
- les travailleurs des secteurs culturels et événementiels
- les travailleurs à temps partiel
- les travailleurs ayant perdu une partie de leur revenu ne sachant plus faire face à des dépenses quotidiennes
- les indépendants
- ...

Elles ne sont pas octroyées aux personnes sans titre de séjour régulier

Quels types d'aides ?

- Aide au logement
- Aide en matière d'énergie
- Aide psychologique
- Aide en matière de santé
- Aide à l'accessibilité numérique et soutien scolaire
- Aide financière
- Besoins de première nécessité
- Aide pour les familles en difficulté

Plus d'info [ici](#)

[Coordonnées des CPAS](#)